

Le prix à payer pour rester « premier de la classe »

Université
de Strasbourg

Initiative d'excellence

À l'université de Strasbourg, l'annonce de la hausse des droits d'inscription pour les étudiants extra-communautaires a été une véritable secousse politique. De nombreuses composantes ont produit des motions contre cette attaque de nos valeurs humanistes. En décembre, le président Deneken a cependant refusé de présenter ces motions à la ministre, souhaitant se limiter à celle du CAC et se montrant rassurant sur ses capacités de négociation. Malheureusement, la mesure n'a pas été retirée, et les étudiants et élus d'opposition, des syndicats et un collectif de doctorants ont dû intervenir lors du congrès de janvier pour que l'université se positionne officiellement.

Le président a alors fait le choix d'une position personnelle, sans approbation de la communauté. Cette position sera seulement lue en congrès, empêchant tout débat et toute analyse par les élus. Elle était pourtant bien préparée, puisque publiée par la presse (www.rue89strasbourg.com/hausse-frais-inscription-strasbourg-fronde-148127) au moment même où elle était lue aux élus. A posteriori, on comprend bien le but de cette manœuvre : il s'agissait à tout prix d'éviter que l'université de Strasbourg se montre attachée à ses valeurs, totalement absentes de cette position.

Cet événement représente l'aboutissement d'une politique consacrée à Strasbourg : une politique de « premier de la classe », devançant les politiques ministérielles et montrant l'exemple pour s'assurer la bienveillance des décideurs, notamment en termes budgétaires.

On connaît aujourd'hui le prix à payer pour rester « premier de la classe » lorsque les mesures proposées par les dirigeants vont manifestement à l'encontre des intérêts et des valeurs de l'université. ●

Julien Gossa, élu au CA et membre du bureau de la section Strasbourg



Rassemblement du 27 février 2019 à Jussieu contre la hausse des droits d'inscription.

© Christophe Voillot

Pour un véritable statut de l'étudiant en exil

Université de Lille

Après avoir entendu le témoignage de deux étudiants exilés membres du collectif des Étudiants de Galois et leurs amis, le conseil d'administration de l'université de Lille du 7 février 2019 a voté à l'unanimité une motion demandant à son président de porter à la Conférence des présidents d'université (CPU) la proposition de créer, sans délai, un véritable statut de l'étudiant en exil, permettant à tous les étudiants en exil de faire des études dans des conditions matérielles et administratives sécurisées. Dans l'idée du collectif, ce statut devra protéger TOUS les étudiants en exil, qu'ils soient demandeurs d'asile, réfugiés, sous statut « vie privée et familiale » ou protection subsidiaire, déboutés ou dublinés, ou encore déclarés en fuite.

Créé début 2016, le collectif est constitué d'étudiants, en exil ou non, d'enseignants et de personnes extérieures au monde académique. Il a pris acte au fil des mois des difficultés matérielles de ses membres lorsqu'ils perdent les maigres aides aux demandeurs d'asile (ADA), sont soumis à des obligations de quitter le territoire français (OQTF) ou quand le statut de Dublin leur interdit même de déposer une demande d'asile en France. Ce sont de longues discussions hebdomadaires sur la réalité de la vie d'étudiant en exil qui ont suscité l'idée de ce statut.

La multiplication des témoignages (dans les cours, les tracts, la presse, les réunions publiques) a mis au jour la réalité de la situation de ces étudiants sur les campus lillois. Une importante mobilisation politique – des doyens de plusieurs facultés et de tous les syndicats représentés à l'université de Lille – et un dialogue serré avec la présidence de l'université ont permis le vote de la motion. Mais ce statut et le changement de politique qu'il appelle de ses vœux ne verront pas le jour sans une mobilisation à l'échelle nationale, à laquelle nous vous appelons.

Pour tout contact : etudiants_de_galois_et_leurs_amis@laposte.net. ●

Pascale Rougée, collectif des Étudiants de Galois et leurs amis

Le SNESUP vous propose chaque semaine une revue de presse numérique qui reprend des articles sur l'ESR parus dans la presse locale et nationale et sur des sites d'information spécialisés. Elle est accessible sur le site à l'adresse suivante : www.snesup.fr/rubrique/la-semaine-dans-lenseignement-superieur-et-la-recherche.